

Vivre à CHÂTEAU-LANDON

le magazine d'informations de votre commune



*Inauguration de la pyramide à grimper
Au Parc de la Tabarderie
Le 20 juin 2026*

Edito

Castellandonnaises Castellandonnais,

Les élections municipales ont marqué le début d'un nouveau mandat pour notre commune et, depuis notre arrivée à la mairie, les journées s'enchaînent à un rythme soutenu. Entre les dossiers, les réunions, les visites de terrain, les rencontres avec les habitants et la découverte du fonctionnement quotidien de la mairie, nous avons rapidement pris la mesure de la tâche qui nous attend. Ces premières semaines confirment surtout notre envie d'être pleinement présents, utiles et engagés pour la commune.

Les habitants ont exprimé des choix différents lors de cette élection. Désormais, notre responsabilité est simple : travailler pour tous les habitants de Château-Landon, qu'ils aient voté pour nous, contre nous ou qu'ils ne se soient pas déplacés.

Même lorsque nous connaissions déjà certains sujets avant notre élection, prendre ses fonctions permet d'entrer plus profondément dans les dossiers, d'accéder à davantage d'informations et de mieux mesurer les contraintes techniques, réglementaires et financières qui accompagnent chaque décision. C'est un travail exigeant, parfois complexe, mais qui permet d'avancer plus concrè-

tement et plus efficacement sur les sujets qui comptent pour la commune.

Comme nous, nous y attendions, les besoins sont nombreux : santé, voirie, équipements publics, bâtiments communaux, associations, communication ou valorisation de notre patrimoine. Tout ne pourra pas être fait immédiatement. Il faut parfois arbitrer, planifier, chercher des financements ou prendre le temps d'étudier correctement certaines situations. Mais le travail est lancé, avec sérieux, méthode et la volonté d'avancer concrètement.

La santé reste une priorité majeure pour notre équipe municipale. Nous portons également une attention particulière à l'état de nos routes, de nos équipements du quotidien, de nos bâtiments communaux et à tout ce qui participe concrètement à la qualité de vie dans notre commune.

Depuis notre élection, nous recevons énormément de messages, d'appels et de sollicitations. Nombre d'entre eux concernent des situations très locales, parfois une rue, un trottoir, un voisinage, un équipement ou un problème du quotidien. Ces échanges comptent énormément, parce qu'ils permettent de voir ce qui fonctionne, ce qui bloque et

ce qui mérite d'avancer plus vite.

Dans cette volonté de proximité, nous avons mis en place une permanence des élus tous les samedis matin de 9h à 12h en mairie. Au moins un adjoint et un conseiller municipal y sont présents, et j'y participe très régulièrement. Ces permanences sont ouvertes à toutes et tous.

Nous travaillons aussi à améliorer la communication municipale, aussi bien sur le terrain que par des outils numériques. Faire les choses correctement demande du temps, d'autant qu'il faut construire cela avec les agents municipaux, que je souhaite remercier sincèrement pour leur accueil, leur disponibilité et leur professionnalisme. Nous avons trouvé des équipes investies, compétentes et profondément attachées au service public.

Ces premiers mois confirment ce que nous pensions : Château-Landon a énormément d'atouts, beaucoup d'attentes aussi, et surtout des habitants attachés à leur commune. Merci pour votre accueil, vos remarques, vos critiques parfois, vos idées souvent et votre implication. Elles participent déjà pleinement à la façon dont nous construisons ce début de mandat.

Benjamin ITIÉ





Sommaire

ALAUNE.....	P4-5
ARRÊT SUR IMAGES.....	P6-7
EN BREF.....	P8-9
GROS PLAN - PROJET ÉOLIEN.....	P10
GROS PLAN - ACCÈS AUX SOINS...	P11
GROS PLAN - PATRIMOINE.....	P12
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS..	P13
LES ÉCOLES.....	P14
PORTRAIT.....	P15
LA VIE DES ASSOCIATIONS.....	P16
PORTRAIT D'UNE ASSOCIATION...	P17
LES VÉLOS ÉLECTRIQUES.....	P18
L'INTERCOMMUNALITÉ ET NOUS....	P19
ESPACE COURTOISIE.....	P20
TRIBUNE LIBRE.....	P21
HISTOIRE D'UN SERVICE.....	P22
ÉTAT-CIVIL.....	P23
INFOS PRATIQUES.....	P24

A la UNE

Une nouvelle équipe au sein d'une commune, c'est toujours une petite révolution pour les agents municipaux et parfois aussi pour la population.

Il faut prendre le temps d'apprendre à se connaître, d'apprendre comment chacun et chacune communique, bref, les relations humaines dans tout ce qu'elles ont de merveilleux et de complexe parfois.

Une chose est néanmoins certaine du côté de notre équipe : la volonté de faire du mieux qu'elle pourra, chaque jour, dossier après dossier, événement après événement, problématique après problématique.

Cependant, faire du mieux que l'on peut n'est pas un gage de perfection : nous ferons parfois des erreurs, il y aura parfois des incompréhensions, des ratés – c'est humain – mais nous serons toujours à l'écoute de vos remarques et de vos propositions pour nous améliorer.

Nous sommes au sein de cette équipe toutes et tous issus de différents milieux, avec différents métiers et même de différentes générations, ces différences peuvent parfois conduire à des échanges animés mais ces débats permettent de voir le sujet sous différents angles avant de prendre une décision.

Nous nous sommes engagés par amour de notre commune et par volonté de faire avancer les choses afin de servir au mieux les habitantes et les habitants de Château-Landon.

Benjamin ITIÉ
Maire



**Colline
TORAILLE SMITH**
1^{er} adjointe



**Giovanni
BARONE**
2^e adjoint



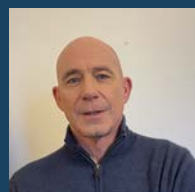
**Sylvie
STITI**
3^e adjointe



**Edouard
DUPEU**
4^e adjoint



**Emmy
JASINSKI**
5^e adjointe



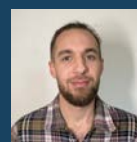
**Jean Marie
GÉRINTES**
6^e adjoint



**Antoine
MOREAU**



**Annie-France
SZPINER**



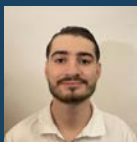
**Mathieu
PELLERIN**



**Sophie
LAMOUR**



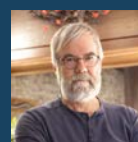
**Isabelle
DUBOIS**



**Sully
JASINSKI**



**Laëtitia
GUILLERMAIN**



**Jean-Paul
TORAILLE**



**Alice
MEIRINGER**



**Tommaso
CIGAINA**



**Christelle
CHAILLOUX-MIGNON**

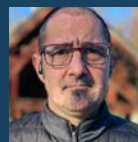
MEMBRES DE LA MINORITÉ



**Frédéric
BAUDOUIN**



**Gwenaëlle
LEGROS**



**Serge
PEREIRA**



**Marie-Christine
MASSON**



**Jean-Hubert
FRISON**

STRUCTURE DU CONSEIL MUNICIPAL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président :

Benjamin ITIÉ

Vice présidente :

Sophie GOUSSERY

Membres élus :

Colline TORAILLE SMITH

Annie-France SZPINER

Sophie LAMOUR

Laëtitia GUILLERMAIN

Frédéric BAUDOUIN

Marie-Christine MASSON

Membres désignés :

Emmanuèle GILBERT

Elisabete

DA CRUZ CORREIA

Yann PINGUET

Florence GUIGNON

Rosa ALVES

Aïcha KHOBEIZI

M. Benjamin ITIÉ Maire

Permanence :

Sur rendez-vous

Commission d'Appels d'Offres

Benjamin ITIÉ, Président de droit

Membres titulaires

Sylvie STITI

Edouard DUPEU

Frédéric BAUDOUIN

Membres suppléants

Giovanni BARONE

Serge PEREIRA

Commission de Délégation des Services Publics

Membres titulaires

Edouard DUPEU

Jean-Marie GÉRINTES

Jean-Hubert FRISON

Membres suppléants

Sylvie STITI

Frédéric BAUDOUIN

**Colline
TORAILLE-SMITH**
1^{er} adjointe

**Chargée de la
Communication,
des Affaires
culturelles et des
Associations**

**Giovanni
BARONE**
2^e adjoint

**Chargé de la
Sécurité**

**Sylvie
STITI**
3^e adjointe

**Chargée des
Finances et de
la Commande
Publique**

**Edouard
DUPEU**
4^e adjoint

**Chargé des
Travaux, de la Voirie,
de l'Eau et de l'Assai-
nissement**

**Emmy
JASINSKI**
5^e adjointe

**Chargée des Affaires
scolaires et des
Affaires sociales**

**Jean-Marie
GÉRINTES**
6^e adjoint

**Chargé de
l'Urbanisme**

Membres de la Commission Associations

Annie-France

SZPINER

Antoine MOREAU

Serge PEREIRA

Suppléants :

Emmy JASINSKI,

Laetitia GUILLERMAIN,

Mathieu PELLERIN,

Marie-Christine

MASSON

Membres de la Commission Communication

Sylvie STITI

Sophie LAMOUR

Gwenaëlle LEGROS

Suppléant :

Serge PEREIRA

Membres de la Commission Sécurité

Edouard DUPEU

Jean-Marie GÉRINTES

Sylvie STITI

Frédéric BAUDOUIN

Suppléant :

Jean-Hubert FRISON

Membres de la Commission Finances

Edouard DUPEU

Sully JASINSKI

Gwenaëlle LEGROS

Suppléant :

Frédéric BAUDOUIN

Membres de la Commission Travaux, Equipements et Réseaux

Giovanni BARONE

Jean-Marie GÉRINTES

Isabelle DUBOIS

Jean-Hubert FRISON

Suppléants :

Sophie LAMOUR,

Sylvie STITI,

Serge PEREIRA

Membres de la Commission Affaires Scolaires

Giovanni BARONE

Antoine MOREAU

Annie-France SZPINER

Marie-Christine

MASSON

Suppléants :

Sophie LAMOUR,

Gwenaëlle LEGROS

Membres de la Commission Dé- veloppement et Aménagement du Territoire

Edouard DUPEU

Mathieu PELLERIN

Frédéric BAUDOUIN

Suppléants :

Annie-France SZPINER,

Jean-Hubert FRISON

Annêt SUR IMAGES



9 janvier 2026 : Vœux du Maire



11 février 2026 : Visite du musée de la Grande Guerre
par le Conseil Municipal d'Enfants



13 février 2026 : Thé dansant



15 février 2026 : Concours de belote



Du 2 au 6 mars 2026 : Stage multisports



29 mars 2026 : Tournoi de Badminton



6 avril 2026 : Opération œufs de Pâques



18 avril 2026 : Vernissage de l'exposition photographique d'Andréa Fortunato



19 avril 2026 : Course de caisses à savon



Du 14 au 17 mai 2026 : Accueil des Allemands - Comité de Jumelage



30 mai 2026 : Fan Zone - Finale de la Ligue des Champions



20 juin 2026 : Fête de la musique

En BREF

TRAVAUX



Point d'étape sur les travaux du centre bourg

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication, débutés en janvier 2026, arrivent aujourd'hui dans leur phase finale. L'enfouissement du réseau électrique est désormais quasiment achevé. Les dernières opérations techniques se poursuivront dans les prochains mois, avec le retrait des anciens poteaux électriques prévu au cours du dernier trimestre 2026.

L'étape suivante du projet concerne la réalisation des travaux d'aménagement paysager et d'enrobé définitif des rues. Cette dernière appelle avant toute chose une réflexion sur l'organisation du stationnement et de la circulation, tout en préservant les priorités essentielles du projet : faciliter le passage des véhicules de secours, renforcer la sécurité des piétons grâce à des cheminements dédiés et protégés, améliorer le cadre de vie des familles et adapter les sens de circulation aux nouveaux aménagements.

L'objectif de la municipalité est de s'appuyer sur le travail déjà réalisé tout en recherchant les solutions les plus équilibrées et les plus adaptées aux attentes du plus grand nombre.

Par ailleurs, les parkings situés aux abords du centre-ville bénéficieront également d'un renforcement de leur sécurisation grâce à l'installation de dispositifs de vidéo surveillance.

Enfin, de nouveaux candélabres d'éclairage public viendront compléter l'aménagement afin d'améliorer le confort et la sécurité de tous.

La municipalité remercie l'ensemble des riverains pour leur patience et leur compréhension durant cette période de travaux et reste pleinement attachée à maintenir un dialogue constructif tout au long de l'avancement du projet.

Signalétique et sécurité routières

A ce jour, plusieurs modifications de la signalétique routière sont prévues sur le territoire communal. À ce titre, le panneau « Stop » situé à Néronville Rue de l'Abbaye sera repositionné au niveau du carrefour, afin d'en améliorer sa visibilité et la sécurité de l'intersection.

D'autres projets relatifs à la signalétique routière sont actuellement à l'étude.

Par ailleurs, une analyse relative à la sécurité routière est également réalisée, afin d'identifier, sur le territoire de Château-Landon, les secteurs et axes les plus accidentogènes. Cette démarche a pour objectif de mieux comprendre les zones présentant des risques accrus pour les usagers, de définir les aménagements nécessaires afin de réduire le risque d'accidents.



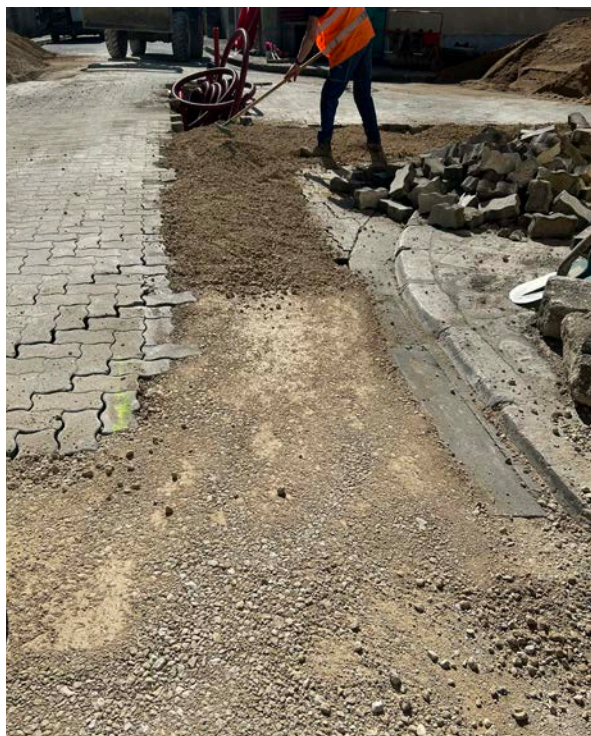
Les administrés seront tenus informés de toutes évolutions par les différents outils de communication de la Commune (magazine municipal, newsletter, site internet, panneau pocket et autres réseaux sociaux).

Pourquoi la rue du Gâtinais a-t-elle été refaite à deux reprises ?

La rue du Gâtinais est une route départementale. À ce titre, la maîtrise d'ouvrage, l'entretien et la réalisation des travaux relèvent du Département.

La Commune n'intervient pas dans la conduite des travaux et assure uniquement la gestion des arrêts de circulation nécessaires à leur réalisation.

À l'issue du premier chantier, des malfaçons et certaines détériorations, notamment au niveau du rond-point, ont été constatées lors des contrôles effectués. Afin de garantir la qualité et la durabilité de l'aménagement, le Département a demandé à l'entreprise chargée des travaux de reprendre intégralement les secteurs concernés.





Projet éolien :

L'avenir de notre territoire se joue **MAINTENANT**

Depuis plusieurs mois, un mât de mesure a été installé sur un terrain privé de notre commune par la société Volkswind. Cette installation marque le début d'études préalables à un projet éolien susceptible de concerner directement Château-Landon et ses environs.

À ce stade, aucune autorisation n'a été délivrée et aucun projet définitif n'est arrêté. Mais c'est précisément maintenant que les choses se jouent.

Notre position est claire : il ne s'agit pas d'opposer les habitants à la politique nationale de développement des énergies renouvelables. Il s'agit de défendre un territoire exceptionnel, son patrimoine, ses paysages, sa biodiversité et son potentiel touristique.

Château-Landon est une cité médiévale reconnue, porte d'entrée d'un environnement remarquable. L'implantation d'éoliennes de très grande hauteur modifierait durablement les paysages qui font l'identité de notre commune, de ses hameaux et de la vallée du Fusain.

La procédure sera longue. Les études environnementales, paysagères et techniques vont se poursuivre pendant encore plusieurs mois avant qu'une demande d'autorisation ne soit déposée. Viendront ensuite les phases d'instruction, de consultation du public et d'enquête publique. Chaque étape comptera.

La municipalité sera pleinement mobilisée tout au long de cette procédure. Mais elle ne pourra pas agir seule. L'expérience de nombreuses communes montre qu'une mobilisation citoyenne organisée est souvent déterminante. C'est pourquoi nous souhaitons encourager la création d'une association locale de défense du territoire, ouverte à toutes les personnes souhaitant s'informer, participer au suivi du dossier ou contribuer aux futures actions.

Une réunion publique d'information ouverte à tous les habitants sera organisée très prochainement afin de faire un point complet sur l'avancement du dossier, la procédure en cours et les moyens d'action possibles. D'ici là, les habitants souhaitant s'investir dans une démarche collective peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

Notre objectif est simple : permettre à chacun de s'exprimer, défendre les intérêts de Château-Landon et faire entendre la voix des habitants lorsque les décisions importantes seront prises.

Ce dossier dépasse les clivages politiques. Il concerne notre cadre de vie, notre patrimoine, nos paysages et l'avenir que nous souhaitons transmettre aux générations futures.

L'avenir de Château-Landon ne se décidera pas sans les Castellandonnais. À nous de nous informer, de nous mobiliser et de faire entendre notre voix.

POURQUOI LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES NE SONT PAS ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE



Être favorable aux énergies renouvelables ne signifie pas que tous les projets sont adaptés à tous les territoires.
À Château-Landon, de nombreux enjeux sont en jeu.



IMPACT PAYSAGER IRRÉVERSIBLE

Défiguration durable
de nos paysages
et de notre cadre de vie.



ATTEINTE À LA BIODIVERSITÉ

Risques pour les oiseaux,
chauves-souris
et milieux naturels.



BAISSE DE L'ATTRACTIVITÉ

Moins d'attractivité
touristique et résidentielle,
impact sur l'économie
locale.



CHANTIERS LOURDS ET DURABLES

Routes, plateformes,
câbles enterrés :
artificialisation
des sols.



TROP D'ÉOLIENNES EN FRANCE

Des milliers déjà installées :
la priorité est à la sobriété
et à l'efficacité,
pas à l'industrialisation.



INFORMONS-NOUS, MOBILISONS-NOUS,

pour défendre notre cadre de vie
et transmettre un territoire vivant
aux générations futures.



REJOIGNEZ LA DÉMARCHÉ !

Une association locale ouverte
à tous est à construire.



L'AVENIR DE CHÂTEAU-LANDON SE DÉCIDE AVEC LES CASTELLANDONNAIS.

INFORMONS-NOUS. MOBILISONS-NOUS. FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX.



L'accès aux soins : préparer l'avenir dès aujourd'hui

Aujourd'hui, Château-Landon compte deux médecins généralistes. L'un d'eux doit partir à la retraite en septembre 2026. À cette échéance, un seul médecin restera en exercice sur la commune si aucune solution n'est trouvée d'ici là.

Derrière ce constat se cache l'un des enjeux majeurs des années à venir pour notre territoire : l'accès aux soins.

Comme de nombreuses communes rurales, Château-Landon est confrontée aux conséquences d'un phénomène national. Les départs à la retraite sont nombreux, les installations insuffisantes et la recherche de nouveaux médecins est devenue un défi pour la quasi-totalité des territoires.

Face à cette situation, la municipalité a décidé d'agir sans attendre.

Depuis plusieurs semaines, le maire, accompagné des élus concernés, échange avec les professionnels de santé, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) afin d'identifier les solutions les plus adaptées à notre territoire.

Ces échanges ont permis de confirmer un point essentiel :

la priorité n'est pas d'abord immobilière, elle est médicale. La première étape consiste à identifier des professionnels de santé susceptibles de s'installer sur notre territoire. Cela concerne bien sûr les médecins généralistes, mais aussi d'autres praticiens pouvant contribuer à renforcer l'offre de soins locale.

La démarche retenue est donc de partir des besoins des professionnels de santé pour construire ensuite l'organisation la plus adaptée. L'objectif est de bâtir avec eux un projet cohérent, réaliste et durable.

Dans ce cadre, la Commune prépare actuellement un dossier de présentation destiné aux professionnels susceptibles d'être intéressés par une installation à Château-Landon. Ce document mettra en valeur les atouts du territoire, la qualité de vie locale, les services existants, le patrimoine, la situation géographique de la commune, son bassin de population ainsi que les possibilités de développement de l'offre de soins. L'objectif est de disposer d'un support complet et cohérent permettant de présenter concrètement notre territoire et les conditions d'exercice qui pourraient être proposées aux futurs professionnels de santé.

Une visite du cabinet médical a été programmée courant juin avec l'URPS et les praticiens actuellement en exercice afin d'évaluer les possibilités d'évolution du site et les conditions d'accueil de futurs professionnels.

Les échanges engagés avec l'ARS ont également permis d'identifier plusieurs dispositifs d'accompagnement et de financement qui pourront être mobilisés lorsqu'un projet médical reposant sur des professionnels identifiés sera suffisamment avancé.

La recherche de praticiens demeure donc aujourd'hui la priorité absolue. Une fois cette étape franchie, il sera alors possible d'étudier avec eux les questions liées aux locaux, aux aménagements éventuels et à l'organisation future de l'offre de soins.

Pour autant, la Commune refuse de subir cette situation. Nous avons choisi d'anticiper, de travailler avec les partenaires compétents et de préparer dès maintenant les conditions qui permettront, demain, de maintenir et de renforcer durablement l'offre de soins sur notre territoire.

L'accès aux soins constitue l'une des priorités majeures du mandat et nous continuerons à vous tenir régulièrement informés de l'avancement des démarches engagées.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU MÉDECIN

Le parcours d'une commune engagée



ENSEMBLE, AGISSONS POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS !

Patrimoine : des priorités claires pour les années à venir

Château-Landon est une Commune marquée par son histoire et par la richesse de son patrimoine. Église Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Tour Saint-André, remparts, murs anciens... Ces édifices façonnent notre paysage et participent à l'identité de notre commune.

Durant la campagne municipale, nous avons pris l'engagement de remettre à plat les priorités en matière de patrimoine et d'évaluer précisément l'état de nos principaux monuments. Ce travail est désormais engagé.

Pour cela, la commune s'est rapprochée du cabinet qui assure désormais la continuité des dossiers autrefois suivis par Jacques MOULIN, architecte en chef des Monuments historiques aujourd'hui à la retraite. Accompagnés d'un architecte spécialisé dans le patrimoine, nous avons ainsi pu effectuer une première série de visites sur plusieurs monuments emblématiques de la commune afin d'en évaluer l'état et les priorités d'intervention.

L'église Notre-Dame, le mur du Larry, l'Hôtel-Dieu et la Tour Saint-André ont ainsi fait l'objet de premières visites de terrain.

Ces premières visites ont permis de confirmer que les besoins sont importants et qu'il ne sera pas possible de tout réaliser en même temps. Il faut donc faire des choix, définir des priorités et avancer avec méthode.

À ce stade, deux dossiers apparaissent comme prioritaires : l'église Notre-Dame et le mur du Larry. Concernant le mur du Larry, plusieurs études avaient déjà mis en évidence des fragilités nécessitant une vigilance particulière. Les constats réalisés récemment confirment la nécessité d'actualiser ces études afin de définir précisément les interventions à programmer.

L'église Notre-Dame représente quant à elle un chantier d'une ampleur considérable. Si certaines parties demeurent en bon état, d'autres nécessitent des travaux importants, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice. Sa restauration s'inscrira nécessairement dans le temps long, mais elle constitue l'une des grandes priorités patrimoniales de la commune.

D'autres bâtiments, comme la Tour Saint-André ou l'Hôtel-Dieu, ont également été intégrés à cette première phase d'analyse. Des besoins ont été identifiés et feront l'objet d'un suivi, mais les priorités immédiates demeurent aujourd'hui l'église Notre-Dame et le mur du Larry.

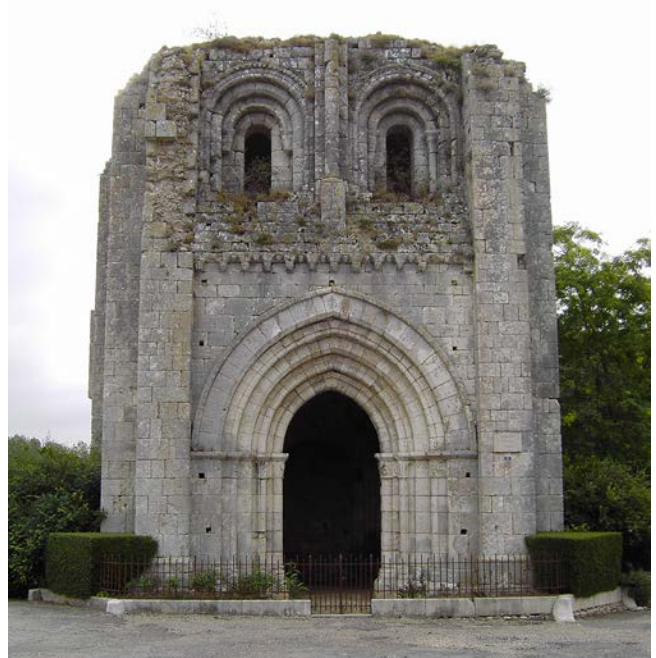
Mais au-delà des travaux, c'est aussi notre façon de travailler sur le patrimoine qui doit évoluer.

Pendant de nombreuses années, les interventions ont souvent été réalisées au gré des urgences ou des opportunités. Aujourd'hui, l'état de plusieurs monuments impose d'aller plus loin.

La municipalité souhaite désormais s'appuyer sur des études actualisées, des diagnostics réalisés par des professionnels qualifiés et une programmation pluriannuelle des interventions. L'objectif est de traiter les causes des dégradations et non uniquement leurs conséquences.

Cette organisation doit nous permettre d'avancer étape par étape, avec une vision claire des priorités et en recherchant systématiquement les financements mobilisables.

Nous ne pourrons probablement pas tout réaliser au cours d'un seul mandat. En revanche, nous pouvons dès aujourd'hui définir les priorités, engager les études nécessaires et lancer les premières opérations indispensables à la préservation du patrimoine de Château-Landon.



La Tour Saint-André



Conseil municipal D'ENFANTS

« Lors de ces derniers mois, nous avons été souvent mis à contribution.

Tout d'abord, nous avons présenté nos vœux, **le vendredi 9 janvier**, en même temps que ceux de Madame le Maire.

Le mercredi 11 février, nous sommes allés visiter le musée de la Grande Guerre à Meaux. Nous avons vu des tanks, des chars, et des uniformes utilisés lors de la 1ère guerre mondiale. Nous avons également visité la reconstitution d'une tranchée. Nous

Nous avons participé à la commémoration du 8 mai en lisant les noms des castellandonnais morts pendant la 2ème guerre mondiale. Nous avons également déposé des gerbes sur les tombes de soldats au cimetière.

Le samedi 20 juin, nous avons inauguré la toile d'araignée à la Tabarderie. C'est le projet de notre mandat. Elle mesure 3,5 mètres de haut et 8 mètres de largeur. Elle a un coût total de 20 000€ environ. Nous sommes très heureux de la réalisation de ce projet.

Le samedi 12 septembre, nous organiserons une collecte pour les animaux à Carrefour Market, comme l'année dernière.

Nous sommes très fiers de notre mandat ; ce fut un grand plaisir de travailler tous ensemble, enfants et élus adultes. Nous espérons que les futurs conseillers continueront ce que nous avons commencé. Nous sommes tristes de quitter le CME.»

L'agenda

- 26 août 2026 : Collecte de sang

- 5 septembre 2026 : Forum des associations

- 12 décembre 2026 : Repas des Aînés

Autres manifestations organisées par les associations : voir PanneauPocket et site internet.

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie : www.chateau-landon.com

Pour obtenir les informations en direct, téléchargez l'application PanneauPocket gratuitement sur votre téléphone portable : www.PanneauPocket.com

Newsletter Inscrivez-vous à la Newsletter en envoyant un mail à : mairie@chateau-landon.com

Facebook et Instagram
[@villedechateauLandon](https://www.facebook.com/villedeschateauLandon)



avons bien apprécié cette journée.

Au mois de mars, c'est avec beaucoup d'émotion que l'on a changé d'encadrants suite aux élections municipales. Nous remercions chaleureusement Mesdames Lagille, Goussery et Fare, pour leur bienveillance. Maintenant, nous sommes accompagnés par Mesdames Jasinski et Spizner ainsi que par Monsieur Moreau.





LES ECOLES



« Le lundi 8 juin, nous sommes allés au domaine de Ciran à Menestreau en Vilette. Les élèves ont participé à un atelier nature (construction de cabanes, les petites bêtes de la mare, les petites bêtes du sol, les abeilles) et à un jeu de piste à travers la forêt.

Nous avons pu observer de nombreux animaux : cervidés, poissons, oiseaux.

Le midi, nous avons pique-niqué tous ensemble. Cette sortie a concerné tous les élèves de l'école.



Le spectacle de fin d'année de l'école élémentaire était dans la continuité du travail de l'année : autour de la nature, l'écologie et la sensibilisation au respect de l'environnement en partant à l'aventure avec la famille Croco qui cherche à comprendre et à trouver une solution pour que l'eau de leur rivière d'Afrique revienne.



Ce spectacle présenté le mardi 2 juin et le jeudi 4 juin à 19h30 au Foyer Rural a aussi été présenté lors d'une répétition générale devant les élèves des classes de moyenne section et grande section de l'école maternelle. Les différents tableaux ont présenté plusieurs expressions artistiques : des chants, une cup song* et une chorégraphie de bras.

Ce fut un beau moment pour tous, parents comme enfants. »

Merci à toutes les maîtresses et maîtres pour ce travail et pour ces souvenirs !

* Le cup song est une performance musicale qui consiste à chanter, tout en marquant un rythme, frappé avec un gobelet en plastique.



Livre offert par la municipalité à tous les élèves de CM2

Portrait D'UNE CASTELLANDONNAISE

DÉCOUVRONS



A la rencontre d'Alice POLIAK

Si vous avez été à l'école maternelle dans notre commune, entre 1952 et la fin des années 80, son nom vous est forcément familier...

Alice Poliak est née en 1932, elle a toujours eu envie de suivre les traces de sa grand-mère, institutrice à Pantin. Après ses années d'École Normale à Melun, sa première affectation en 1952 l'amène à Château-Landon, où l'école qui accueillait un trop grand nombre d'élèves bénéficie d'une ouverture de classes ! Elle arrive après une succession d'instituteurs, pour le bonheur des familles, directement sur le poste de Directrice. Une classe existante est coupée en 2 à la va vite pour permettre aux plus petits de venir à l'école, l'Inspectrice ayant écrit au Maire : « ne prenez pas plus de 40 élèves par classe »... Ce sera le début d'une carrière entièrement passée à Château-Landon, jusqu'à la retraite.

Elle rencontre son mari, Daniel, dessinateur industriel, pendant une fête locale, ils se marient et bientôt ont 2 enfants, une fille et un garçon. D'ailleurs, sa fille qui sera dans sa classe lui faisait une « crise » si sa maman passait dans le rang et ne lui adressait pas un petit mot personnel. Pas toujours facile d'être dans la classe de sa maman...

Ils logent au-dessus de l'école rue du Gâtinais, qui s'agrandit... Les journées sont bien remplies, entre les leçons de « corrective » (mouvements) chaque matin avant de travailler, la préparation des spectacles de fin d'année, avec pour mission l'organisation et la préparation des costumes (suivant ainsi les traces de sa mère couturière et 1er prix de tailleur), les réunions sans fin, les parents... parfois « insupportables », les trajets pour la cantine alors dans l'école de garçons, avec les habitants aux fenêtres qui interpellent les enfants... beaucoup de lacets à faire, des petites phrases inoubliables comme ce petit garçon qui, en récréation, un jour qu'il faisait froid, lui dit « j'ai commandé un manteau de fourrure pour toi à Noël », les petits qui racontent les scènes de ménage de leurs parents, certains « affreux qui, devenus adultes, viennent la voir et lui réclament un «

bisou », comme pour se faire pardonner...

Un Inspecteur de l'Éducation Nationale vient l'« inspecter » dans son dernier mois d'enseignement, et Mme Poliak reçoit les palmes académiques pour récompenser sa carrière.

En parallèle, Alice Poliak trouvera le temps de s'investir en devenant adjointe pour la mandature de M. Matignon. Son mari présidera le Comité des Fêtes et organisera des manifestations qui sont restées dans la mémoire de tous ceux qui ont pu y participer (défilés de chars par exemple). Elle s'engagera également pour la Croix-Rouge et en devient ensuite une présidente active.

Une vie bien remplie, un métier de passion qu'elle ne regrette pas une seconde, dans une jolie ville qui est devenue la sienne, Alice Poliak mène aujourd'hui une vie tranquille, entourée de ses proches et de ses souvenirs, qui résonnent dans la mémoire de beaucoup des Castellandonnais.



La Vie des ASSOCIATIONS

COURSE DE CAISSES A SAVON

Retrouvez toutes les associations
lors du Forum des Associations
le samedi 5 septembre 2026
de 9h à 13h au gymnase

Le grand frisson du 19 avril !

Pour la deuxième année, la rue du Bas Larry s'est transformée en circuit le dimanche 19 avril 2026, accueillant la Course de Caisses à Savon Folklorique de Château-Landon, organisée par le Comité des fêtes en collaboration avec la Mairie, sous l'homologation de la FFCAS (Fédération Française des Caisses à Savon). Dès 8h du matin, pilotes en herbe et bolides artisanaux étaient au rendez-vous pour les contrôles techniques, avant le coup d'envoi des premières descentes à 10h. La pause déjeuner passée, la piste a repris de la vitesse pour des descentes toujours plus spectaculaires sous les encouragements du public. Bénévoles, membres du Comité des fêtes et agents municipaux avaient œuvré de concert pour garantir une journée familiale, sécurisée et festive. Buvette, restauration et remise des prix ont clôturé en beauté cette journée haute en couleurs, déjà attendue par tous l'an prochain !



FESTIVAL DES TABARDERIES

Trois jours de fête et d'engagement

Les 12, 13 et 14 juin 2026, le festival des Tabarderies a investi le Parc de la Tabarderie pour trois jours de festivités : ouverture en soirée le vendredi de 19h à 23h, grande journée festive le samedi de 14h à 2h du matin, et clôture en douceur le dimanche de 11h à 17h. Né de la dynamique de l'association les AJT du Local, ce festival rassemble tous les deux ans artistes, musiciens, comédiens, artisans et associations autour de la thématique de la préservation de l'environnement, dans un esprit de partage où toutes les animations sont gratuites ou à prix libre. Au programme de cette 3ème édition : spectacles, ateliers et animations entre les arbres du Parc de la Tabarderie et sur les bords du Fusain. La biodiversité était cette année encore au cœur du festival, avec un village des alternatives, des jardins

pédagogiques et des expositions artistiques pour petits et grands. Un événement éco-citoyen et convivial qui, édition après édition, s'impose comme un rendez-vous incontournable du Gâtinais Val de Loing.



PORTRAIT D'UNE ASSOCIATION MANGAME

Une association sera tirée au sort pour figurer dans cette rubrique lors de chaque édition du semestriel.

Crée en septembre 2024, Mangame 77 propose des soirées jeux de société deux fois par semaine dans la salle de réception du gymnase.

Le mardi, sont proposés des jeux pour adultes de 20h à 22h ; le vendredi, des jeux pour tous les âges de 19h30 à 22h30 .

Cette association est animée par Laurent Hourman, professeur de mathématiques au collège de Souppes-sur-Loing et Mélanie Loir, professeure des écoles.

Elle regroupe aujourd'hui 53 adhérents de tous âges confondus, autour du plaisir des jeux de société.

L'association possède plus d'une quarantaine de jeux. Les adhérents apportent régulièrement leur coups de cœur, le stock de jeux évolue régulièrement au fil des sorties. En ce moment, deux jeux ont particulièrement le vent en poupe : Skull King et Papayoo (voir le détail ci-dessous).

En début de session, les adhérents se répartissent par table et choisissent ensemble les jeux de la soirée.

La partie commence souvent par une explication des règles et tout se déroule dans une ambiance très familiale ! Le but est de passer un bon moment sans compétition.



Ces soirées offrent aux adhérents une pause récréative bienvenue dans des semaines parfois bien chargées, et permettent de venir stimuler son intellect dans la bonne humeur.

Si vous souhaitez vous inscrire :

Contactez la Présidente, Mme Mélanie LOIR :

melanie.loir@gmail.com

Adhésion annuelle : 30€ par personne puis 10€ par personne supplémentaire.

Vous retrouvez cette association lors du Forum des Associations le samedi 5 septembre 2026 de 9h à 13h au gymnase.



Papayoo, un jeu de plis aux drôles d'atouts

Dans cette alternative vivifiante aux jeux classiques, fuyez les points ! Évitez de ramasser les Payoos et surtout le maudit Papayoo, ce fameux 7 dont la couleur est tirée totalement au dé à chaque début de manche.

Conçu pour rassembler un public très large, allant jusqu'à 99 ans. Ses mécaniques intergénérationnelles et son rythme très soutenu pour des parties de 30 minutes en font un choix incontournable pour animer avec brio vos longues soirées.

Ce jeu tactique fait appel à l'esprit d'analyse, à la mémorisation et à l'art de la défausse. Il offre un excellent levier pédagogique pour apprendre la gestion de ses cartes tout en canalisant la frustration dans la bonne humeur.



Skull King, jeu de plis et paris pirates

Vous êtes un pirate avide d'argent, qui défie ses adversaires par le jeu sur la vieille table d'une taverne. Les pirates se trouvent en compétition pendant 10 manches.

À chacune d'elles, les joueurs doivent indiquer le nombre de plis qu'ils estiment pouvoir réaliser au cours de la manche.

NOUVEAUTÉ "OCTOBRE ROSE"

La commune de Château-Landon souhaite cette année s'associer à la lutte contre le cancer du sein en participant à l'opération Octobre Rose, le dimanche 4 octobre 2026 de 9h à 17h, retrouvez toutes les informations sur cette manifestation sur le site et sur les réseaux sociaux de la mairie



LES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Une nouvelle façon de se déplacer... et de découvrir notre territoire.

Bonne nouvelle pour les habitants comme pour les visiteurs : le réseau de vélos à assistance électrique de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing est désormais en service.

Que ce soit pour rejoindre la gare de Souppes-sur-Loing, effectuer un déplacement du quotidien, partir en balade ou découvrir les richesses de notre territoire sans voiture, ces vélos offrent une solution pratique, agréable et respectueuse de l'environnement.

Au total, **20 vélos à assistance électrique** sont répartis sur **quatre stations** :

- **Château-Landon** : place du Larry, à droite du Monument aux Morts ;
- **Beaumont-du-Gâtinais** : derrière la mairie ;
- **Souppes-sur-Loing** : à la sortie de la gare SNCF ;
- **Égreville** : place située à proximité de l'église.

Le service est accessible tous les jours, **de 6 h à 23 h**. L'un de ses principaux atouts est sa souplesse : il est possible d'emprunter un vélo dans une commune et de le restituer dans une autre station du réseau.

Une invitation à redécouvrir le territoire

À Château-Landon, cette nouvelle offre constitue également une excellente occasion de parcourir la cité médiévale autrement, de longer les bords du Fusain ou de rejoindre les itinéraires cyclables qui traversent le Gâtinais Val de Loing.

Que vous soyez habitant ou simplement de passage, ces vélos permettent de profiter pleinement du territoire, à votre rythme.

Comment ça fonctionne ?

La location s'effectue simplement grâce à l'application gratuite **AsYouRide** :

- Téléchargez l'application ;
- Créez votre compte ;
- Choisissez votre vélo ;
- Déverrouillez-le directement depuis votre smartphone.

Les locations sont possibles à l'heure, à la demi-journée ou à la journée, avec paiement sécurisé en ligne. Il est également possible de réserver un vélo jusqu'à **48 heures à l'avance**.

L'INTERCOMMUNALITÉ *et nous*

COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING

À la suite des élections municipales, les conseillers communautaires ont élu le 20 avril 2026 le Président et les Vice-Présidents de la Communauté de Communes comme suit :

Monsieur Jean-Jacques HYEST
(Maire de la Madeleine-sur-Loing),
Président

Monsieur Jean-Michel CAPELLE
(Maire de Souppes-sur-Loing),
1er Vice-Président, en charge du
développement économique et de
l'emploi

Monsieur Pascal POMMIER (Maire
d'Egreville), 2ème Vice-Président,
en charge de l'aménagement du
territoire et de la gestion des milieux
aquatiques et prévention des
inondations

Monsieur Bruno MOULIÉ (Maire
d'Aufferville), 3ème Vice-Président,
en charge de la mutualisation et partage
des ressources et des projets

Monsieur Benjamin ITIÉ (Maire de
Château-Landon), 4ème Vice-Président,
en charge du tourisme et
patrimoine touristique

Madame Nathalie VILETTE (1ère
Adjointe de Souppes-sur-Loing),
5ème Vice-Présidente, en charge
de la petite enfance, enfance et
jeunesse

Monsieur Alexis KERLO (Maire
de Chaintreaux), 6ème Vice-Président,
en charge des équipements
sportifs



DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNE

Monsieur Benjamin ITIÉ

Madame Colline TORAILLE SMITH

Monsieur Giovanni BARONE

Madame Sylvie STITI

Monsieur Frédéric BAUDOUIN

Espace COURTOISIE



Un rappel général des réglementations locales est nécessaire pour assurer la tranquillité et la sécurité publiques durant la période estivale.

1 - Tranquillité Publique et Usage des Espaces Communs

- **Tontes et Bruits de Voisinage** : par arrêté préfectoral, l'usage de tous les engins est réglementé comme suit : de 7h à 20h du lundi au vendredi, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30, les dimanches et jour férié de 10h à 12h, respecter la tranquillité de chacun est primordial pour bien vivre ensemble.

- **Animaux Domestiques** : par geste civique, il vous est demandé de tenir en laisse vos chiens, pour éviter d'éventuelles attaques, car même si vous êtes convaincu de bien connaître votre compagnon, il n'en demeure pas moins un animal dont les réactions ne sont pas forcément prévisibles et qui peuvent même sans le vouloir effrayer des personnes qui ont peur des chiens, voire les blesser.

- **Mégots** : les mégots ne doivent jamais être jetés par terre ! Ni dans les égouts ! Un seul mégot pollue 500 litres d'eau, et les cigarettes mettent en moyenne 12 ans pour se dégrader. Lors de la journée "ville propre", ce sont les déchets les plus ramassés.

- **Usage des trottoirs** : il est rappelé que les trottoirs sont à l'usage des piétons et ne doivent pas être utilisés pour garer les voitures.

2 - Sécurité et Prévention

- **Dispositif « Opération Tranquillité Vacances »** : un dispositif spécial est mis en place chaque été par la gendarmerie (surveillance, ronde autour de votre domicile). Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez vous signaler auprès de la gendarmerie.

- **Code de la Route** : les forces de l'ordre constatent régulièrement des infractions aux règles de circulation routière, ces règles sont établies pour la sécurité de tous, ne pas les respecter vous met en danger ainsi qu'autrui.

- **Mobilités Douces** :

- **Trottinettes électriques** : les trottinettes électriques sont interdites au moins de 14 ans. Elles sont soumises au Code de la route. Le port du casque est vivement recommandé et reste votre seule protection en cas de chute. Une assurance est obligatoire pour son utilisation.
- **Vélos** : qu'ils soient cyclistes ou passagers, les enfants doivent obligatoirement porter un casque jusqu'à l'âge de 12 ans.

EN CAS DE SÉCHERESSE : USAGE DE L'EAU



	Vigilance	Alerte sécheresse	Alerte sécheresse renforcée	Crise sécheresse
1. Arrosage des pelouses	✓ Autorisé (modération conseillée)	⌚ Arrosage: Interdit de 8h à 20h	⌚ Arrosage: Interdit de 8h à 20h	✗ INTERDICTION Interdit Total
2. Arrosage des jardins potagers et massifs floraux	✓	⛔ Arrosage: Interdit la journée	⌚ Arrosage: Interdit la journée	⛔ INTERDICTION TOTALE
3. Lavage des voitures	✓	🚗 Lavage: Uniquement en station professionnelle	⚠ Lavage: Uniquement en station professionnelle	✗ Lavage Interdit Partout (même station)
4. Remplissage des piscines privées	✓ Autorisé (modération conseillée)	🏊 Piscines: Remplissage initial uniquement	⚠ Piscines: Remplissage initial uniquement	⛔ Remplissage Interdit
5. Nettoyage des terrasses, toitures et façades	✓	⚠ Nettoyage: Interdit (sauf travaux/sanitaire)	⚠ Nettoyage: Interdit (sauf travaux/sanitaire)	⛔ Nettoyage Interdit
6. Intervention en rivière	✓	⚠ Rivière: Éviter le piétinement/circulation	⚠ Rivière: Éviter le piétinement/circulation	✗ INTERDICTION TOTALE

En cas de non-respect, des contraventions de 5ème classes seront appliquées (1500 € pour les particuliers et 7500 € pour les entreprises).

Tribune LIBRE

MAJORITÉ

Un immense merci à toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Cette victoire est celle d'un collectif engagé, proche des habitants et pleinement investi pour l'avenir de Château-Landon. Avec 52 % des voix, les Castellandonnais ont exprimé leur confiance dans notre projet

pour Château-Landon. Nous serons à l'écoute, mobilisés et déterminés à agir pour notre commune et ses habitants.

MINORITÉ

Avec 48% des suffrages exprimés, notre engagement pour Château-Landon se poursuit. Nous exercerons pleinement notre rôle de minorité constructive avec sérieux et vigilance.

Nous serons attentifs aux décisions prises, à la gestion des finances communales et à la transparence de l'action municipale.

Nous resterons à l'écoute de tous les Château-Landonnais.

Les services techniques

ACTEUR ESSENTIEL DU QUOTIDIEN A CHÂTEAU-LONDON



Camion benne électrique

Souvent discrets mais indispensables, les services techniques de la mairie de Château-Landon œuvrent chaque jour pour garantir la qualité de vie des habitants et le bon fonctionnement de notre commune. Derrière chaque rue entretenue, chaque espace vert soigné ou chaque intervention urgente, se trouvent des agents mobilisés au service de tous.

Les services techniques interviennent dans de nombreux domaines du quotidien : entretien des bâtiments communaux, voirie, éclairage public, propreté urbaine, fleurissement, maintenance des équipements municipaux ou encore préparation des manifestations locales. Polyvalents et réactifs, les agents assurent également des missions essentielles lors des intempéries, des incidents techniques ou des situations nécessitant une intervention rapide.

Tout au long de l'année, les équipes participent activement à l'embellissement et à l'entretien de notre patrimoine communal. Taille des arbres, tonte des espaces verts, réparations diverses, installation des décorations et aménagements saisonniers : autant de tâches réalisées avec professionnalisme et engagement afin de préserver le cadre de vie apprécié des Castellandonnais.

Les services techniques jouent également un rôle important dans l'organisation des événements municipaux. Marchés, cérémonies, festivités ou manifestations culturelles nécessitent une préparation minutieuse : installation du matériel, sécurisation des espaces, logistique et remise en état des lieux. Leur travail, souvent effectué en amont et dans l'ombre, contribue largement à la réussite de ces rendez-vous conviviaux.

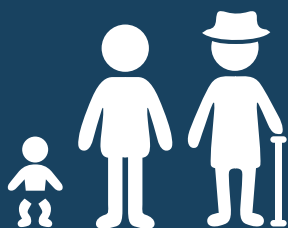
La municipalité tient à saluer l'investissement quotidien des services techniques, dont le professionnalisme et la disponibilité participent pleinement au dynamisme et à l'attractivité de Château-Landon. Grâce à leur engagement, notre commune continue d'offrir un cadre de vie agréable, entretenu et accueillant pour tous.



Chalet de Noël



Passerelle «Pont aux moutons»



Naissances

Naïwanne GALIPO CANTAL _____ 05/01
 Léo KENNER _____ 06/01
 Lowen FERREIRA DA FONSECA _____ 08/02
 Marie MBELLE _____ 01/03
 Srijita MOHANTA _____ 05/06

Mariages

Adrien GONÇALVES
 & Claudia DA SILVA NUNES _____ 16/05
 Dylan BATSIMBA
 & Sarah MARNE _____ 06/06
 Julien ROLO
 & Melissa THUAULT _____ 27/06

Décès

Manuel GONCALVES DA SILVA _____ 14/01
 Raoul MARCHENAY _____ 18/12
 Claude VARLET _____ 28/12
 Louise BOMPAIS _____ 04/01
 Jean-Pierre COURTOIS _____ 23/01
 Michel ROUSSEAU _____ 27/01
 Corinne PILLON _____ 14/03
 Pascal INIZAN _____ 26/03
 Jeannine DELAPIERRE _____ 05/04
 Michelle PETIT _____ 14/04
 Simone LEPLAT _____ 16/05
 Jules HENRY _____ 26/05
 Eric LUCET _____ 04/06
 Eric DELAPIERRE _____ 23/06

Hommage

La commune souhaite saluer la mémoire de M. Jean ROIGNEAU, décédé le 11 janvier 2026 à l'âge de 104 ans. Il fut conseiller municipal de 1977 à 1995 sous la mandature de M. Yves MATIGNON.



Les personnes qui ne donnent pas leur autorisation de parution à la presse n'apparaissent pas sur cette page.

Infos PRATIQUES

URGENTES SANTÉ

Urgences : 15, 17 ou 112

Pompiers : 18

Hôpital de Nemours
01.64.45.19.00

Hôpital de Fontainebleau
01.60.74.10.10

Centre anti poison
01.40.05.48.48

Cabinet médical
01.64.78.50.10

Cabinet d'Infirmiers
01.64.29.41.34
06.71.36.96.18

Infirmière de la
Maison de soins
06.30.17.27.28

Urgences dentaires
08.92.23.11.28

Urgences vétérinaires
St Fargeau Ponthierry
01.60.65.57.41
Clinique Amilly
02.38.85.20.45

Dépannage
SAUR
03.58.58.20.09

EDF
09.72.67.50.77

GDF
0 800 47 33 33

SÉCURITÉ

Gendarmerie
01.64.29.30.09

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE CHÂTEAU-LANDON

Route de Puiseaux

Horaires d'ouverture :

* du lundi au samedi de 9 h à
11 h 50 et de 14 h à 18 h

* les dimanches et jours fériés :
9 h à 12 h 50

Ouvert aux professionnels

SMETOM DE LA VALLÉE DU LOING

ZA du Port / 13, rue des Étangs
77 140 St Pierre les Nemours
01.64.29.35.63
www.smetomvalleeduloing.fr

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Pensez à déplacer vos
véhicules :

- Le centre-ville

6 août, 2 septembre, 7 octobre,
4 novembre et 2 décembre 2026

- Les hameaux

3 septembre, 5 novembre 2026

Permanence des élus :
Tous les samedis de
chaque mois de 9 h à 12 h.

Dans les zones encore
collectées en porte à porte

Collecte des
ordures ménagères
résiduelles



Vendredi

Collecte
sélective



Lundi semaine
impaire

Toutes les collectes ont lieu
à partir de 6h dans les points
d'apports volontaires, mettre les
déchets dans des sacs poubelle

HORAIRES DE LA MAIRIE

2, place de l'Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h / Le vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à
15 h 30

01.60.55.50.20

site internet :

www.chateau-landon.com

Facebook et Instagram :

@villedechateau-landon

PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de
garde la plus proche de chez
vous, vous devez vous rendre
au commissariat de Nemours
muni de votre ordonnance ain-
si que d'une pièce d'identité ou
vous connectez sur internet :
www.3237.fr

